



## abandon du domicile conjugal et surendettement

Par **nitou**, le **17/03/2012** à **14:38**

Bonjour,

Marié depuis 25 ans, ma femme a quitté le domicile conjugal il y a quelques mois sans laisser d adresse, a aussi quitte son travail

je suis obligé de faire un dossier de surendettement car 2000 euros de paie, 2000 euros de crédit, et saisie de maison prévue car pret relais de 200000 euros en cours, et maison invendue

que me conseillez vous, je ne sais plus, je me dis si je ne fais pas le dossier de surendettement, je suis perdu, en plus pour vendre , il faut qu elle soit la et aucun moyen de la joindre, que me conseillez vous ?

Merci